

Ménagez vos méninges.



Déménager n'est pas une mince affaire, surtout quand il faut tout prévoir.

Ici comme ailleurs, l'organisation est gage de succès. Ces quelques conseils vous aideront à bien planifier votre déménagement.

Six à huit semaines avant

- Obtenez des devis auprès de plusieurs entreprises de déménagement ou de location de camions.
- Tracez un plan de votre nouvelle demeure pour déterminer d'avance où placer les meubles et les appareils.
- Faites le tour de la maison et commencez à vous défaire des choses dont vous n'avez plus besoin.
- Décidez quels articles vous souhaitez déménager.
- Donnez les objets que vous n'utilisez plus à un organisme de charité ou prévoyez une vente-débaras.
- Si vous comptez remplir vous-même les boîtes, commencez à accumuler du matériel de déménagement et d'emballage.
- Découvrez votre nouvelle collectivité. Renseignez-vous sur les écoles, les programmes communautaires, les parcs et les centres d'activités auprès de la chambre de commerce de la région.
- Commencez les préparatifs de voyage (hôtel, vols, location de voiture, etc.) pour votre famille. Faites preuve de souplesse dans cette planification.
- Préparez une chemise pour conserver les reçus des dépenses liées au déménagement. N'oubliez pas que de nombreux frais de déménagement sont déductibles.
- Finalisez toute question relative au bail ou à l'hypothèque.
- Communiquez avec votre agent d'assurance pour demander le transfert de vos assurances (médicale, incendie, propriété, automobile).
- Conservez tous les documents importants et les articles de valeur dans un endroit accessible et sécuritaire.
- Remplissez l'avis de changement d'adresse de Postes Canada.
- Au besoin, réservez un lieu d'entreposage.
- Commencez vos recherches pour trouver des professionnels de la santé disponibles dans votre nouvelle région.

Quatre semaines avant

- Donnez les avis d'interruption de services.
- Appelez les organismes de charité qui doivent ramasser les objets dont vous n'avez plus besoin.
- Effectuez les réparations mineures qui s'imposent dans votre résidence.
- Transférez ou annulez les adhésions aux associations et clubs que vous fréquentez.
- Procurez-vous du papier d'emballage, un calepin pour l'inventaire, des marqueurs et du ruban adhésif pour emballer vos effets personnels.
- Vérifiez auprès de votre assureur quelles sont les garanties dont vous disposez pour le transport.
- S'il y a lieu, réservez l'ascenseur et confirmez la date de votre déménagement au gérant de votre nouvel immeuble.
- Prévoyez l'immatriculation de la voiture (si vous déménagez dans une autre province).
- Tenez votre vente-débaras et prévoyez comment vous défaire des articles non vendus.

Deux semaines avant

- Avisez vos institutions financières de votre changement d'adresse.
- Rendez les articles empruntés, y compris les livres à la bibliothèque, et récupérez ceux que vous avez prêtés.
- Avisez les journaux auxquels vous êtes abonné.
- Informez vos créanciers de votre déménagement.
- Demandez le transfert de vos ordonnances et assurez-vous d'avoir en main une quantité suffisante des médicaments prescrits.
- Envoyez des avis de changement d'adresse à toutes les personnes qui auront à communiquer avec vous.
- Préparez une liste des articles dont vous aurez besoin dès votre arrivée à destination, comme une lampe de poche, des ampoules, du papier hygiénique, des produits d'entretien ménager, des collations et des rafraîchissements.

La veille du déménagement

- Nettoyez le réfrigérateur et le congélateur.
- Laissez les déménageurs emballer vos biens (sauf si vous n'avez pas recours à des professionnels pour votre déménagement).
- Débranchez et préparez les principaux électroménagers pour le départ.
- Mettez de côté les choses que vous apporterez en voiture pour éviter qu'elles soient chargées dans le camion.
- Mettez dans une boîte les articles dont vous aurez besoin en arrivant à votre nouvelle résidence. Indiquez clairement sur cette boîte qu'elle doit être chargée en dernier.
- Confirmez l'heure d'arrivée des déménageurs ou l'heure à laquelle vous passerez prendre le véhicule réservé pour votre déménagement.
- Si vous déménagez par vous-même, démontez les lits et les autres meubles qui le nécessitent.

